



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense et usage

Question écrite n° 33225

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur le fait qu'Eurostat, fondé en 1953, est l'organisme de l'Union européenne qui est chargé de publier toutes les statistiques annuelles en matière économique, démographique et autres. Traditionnellement, les bilans statistiques de cet organisme sont systématiquement publiés en allemand, en anglais et en français. Or il semblerait qu'Eurostat vienne d'annoncer que ses publications dites « Statistiques en bref » ne seraient dorénavant publiées qu'en anglais. Il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement entend faire pour que ces publications soient également diffusées en français.

Texte de la réponse

La France attache une grande importance à la diversité culturelle et au développement du multilinguisme au sein de l'Union européenne. C'est pourquoi les autorités françaises ont adressé un courrier au directeur général d'Eurostat en l'interrogeant sur cette situation et en lui demandant d'y apporter les réponses nécessaires. Dans une lettre en date du 30 mai dernier, le directeur général d'Eurostat replace dans son contexte sa décision, Eurostat ayant décidé de « dématérialiser, à terme, l'ensemble de ses publications et de multiplier les langues dans lesquelles elles sont disponibles sur son site internet. Ceci se traduit dans un premier temps, par la suppression de la publication simultanée, sur papier, des « statistiques en bref » en trois langues, la traduction depuis leur langue source étant à l'origine d'un retard important. Il est clair toutefois que les versions française et allemande seront affichées, sitôt disponibles, sur le site Eurostat ». Les autorités françaises, qui partagent la préoccupation exprimée par l'honorable parlementaire, veilleront à ce que cet engagement soit respecté et rappelleront le cas échéant à Eurostat ses engagements en matière de multilinguisme et d'accessibilité de l'information statistique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33225

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8920

Réponse publiée le : 23 décembre 2008, page 11125